Service du contrôle des habitants

case postale 5354 - 1002 Lausanne

P.P. CH - 1002 Lausanne

1004 Lausanne

LA POSTE'

P

Monsieur Jean-Baptiste De La Broïse Av. Collonges 25

Convocation

N° Réf.: 092.664.86

n/réf.: 092.664.86 / FMO

Lausanne, le 8 septembre 2020

## MOTIFS:

Formalités pour l'annonce d'arrivée à Lausanne Une facture sera établie pour les frais à payer.

Taxe à payer (à titre indicatif) CHF 95,00

Monsieur,

Nos guichets étant actuellement fermés, nous vous prions de vous référer aux instructions 
← figurant ci-contre et nous faire parvenir les documents suivants, d'ici au 06.10.2020.

- Passeport valable ou carte d'identité valable
- 1 photo nette et récente (format passeport, 35 X 45 mm)
- · Annonce d'arrivée (bleue) ci-jointe, à compléter
- Attestation d'inscription définitive de l'école ou institut
- Attestation de prise en charge, à compléter par le garant assurant l'entretien du requérant durant toute la durée du séjour. Le formulaire doit être accompagné de la preuve des moyens financiers du garant
- Dès réception des documents, une facture correspondant à l'émolument pour l'inscription de l'arrivée sur la commune de Lausanne, sera établie
- Contrat de bail à loyer ou, à défaut, attestation du logeur selon modèle à disposition sur www.lausanne.ch/ch\_documents

Dans l'attente de votre envoi, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées,



Merci de joindre le présent avis à votre envoi.

rue du Port-Franc 18
case postale 5354
1002 Lausanne
tel 021 315 31 33
controle.habitants@lausanne.ch
www.lausanne.ch/controle\_habitants

CH\_CONV